

Listen to this article

Notre sujet concerne les choix importants qu'il nous arrive de faire. Nous choisissons des amis, un époux, une épouse. Dans les assemblées, nous choisissons des anciens et des diacres. Souvent ce choix correspond à une situation donnée, un contexte particulier, et nous reconnaissons qu'il est très difficile à faire.

Nous allons illustrer notre propos par l'histoire de Jacob, un homme qui avait douze fils, auxquels s'ajoutèrent par la suite les deux fils de Joseph selon Genèse 48 : 5, et qui devait en choisir un seul afin de lui transmettre toutes les bénédictions qu'il avait reçues.

Avec Abraham, Dieu dut intervenir pour qu'Isaac, le fils de la promesse, devienne l'héritier, et non Ismaël, le fils de la servante. Rappelons encore l'histoire d'Isaac qui n'avait que deux fils mais une seule bénédiction à donner ! Son fils Jacob eut un choix plus difficile à faire, car il avait douze fils, et un seul devait recevoir les bénédictions.

Comprenant l'importance de sa responsabilité, il se devait d'observer ses fils, pour savoir lequel des douze était le plus méritant pour obtenir, non pas l'héritage, mais ses bénédictions. Jacob savait que l'héritage n'était pas la chose la plus importante mais plutôt les bénédictions du père qui étaient liées aux bénédictions divines. En recevant lui-même ces bénédictions, Jacob réalisa que c'était la chose la plus importante dans la vie d'un homme.

Dans le monde, parmi les tribus, il était d'usage que les bénédictions reviennent au premier-né. Ruben était le premier-né de Jacob. Nous lisons à ce sujet en Genèse 29 : 31, que le Seigneur avait fermé le sein de Rachel, celle que Jacob aimait le plus, et qu'Il permit à Léa, l'autre femme de Jacob de concevoir et d'enfanter un fils, qu'il appela Ruben. Nous lisons également en Genèse 35 : 23 : *« Fils de Léa : Ruben, premier-né de Jacob ».* C'est à lui que revenaient légalement le droit

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

d'aînesse et les bénédictions de Jacob.

Ruben méritait-il cela ? Jacob savait par expérience que pour recevoir les bénédictions, celui-ci devait être digne de cette distinction.

Nous connaissons les mérites de Ruben dans l'histoire de Joseph. Joseph était haï par ses frères qui cherchaient une occasion de le tuer. Un jour, le voyant venir vers eux, ils se dirent : tuons-le. Et quelle fut la réaction de Ruben à cet instant ? Nous lisons en Genèse 37 :21, 22 : *« Ruben entendit cela, et il le délivra de leurs mains. Il dit : Ne nous en prenons pas à sa vie. Ruben ajouta : Ne répandez pas de sang ; jetez-le dans cette citerne qui est dans le désert, et ne portez pas la main sur lui. C'était pour le délivrer de leurs mains, afin de le ramener à son père ».* Ruben se sentait responsable en tant qu'aîné, celui à qui l'on devait obéissance. Il avait aussi la sagesse et l'autorité, comme il est dit : « *C'était pour le délivrer de leurs mains, afin de le ramener à son père ».* Mais quand les autres frères l'eurent vendu, Ruben ne le retrouva pas dans le puits. Nous lisons aux versets 29 et 30 : *« Ruben revint à la citerne ; et voilà que Joseph n'y était plus. Il déchira ses vêtements, retourna vers ses frères et dit : L'enfant n'y est plus ! Et moi, où irai-je ? »* Il avait parlé en sage et en responsable comme ayant de l'autorité parmi ses frères ; il semblait convenir comme premier-né à la tête de la tribu !

En route vers l'Égypte, pour chercher des vivres, qui fut responsable de l'expédition, sinon Ruben ?

Enfin, vint le moment pour Jacob, à la fin de sa vie, de bénir l'un de ses fils, ce que nous lisons en Genèse 49 : 1, 2 : *« Jacob appela ses fils et dit : Assemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui arrivera dans les jours à venir. Assemblez-vous, écoutez, fils de Jacob ! Écoutez Israël, votre père ! »*

Les douze fils savaient que le moment était venu où leur père donnerait ses bénédictions, et il s'approcha de Ruben avec ces paroles (v.3) : *« Ruben, toi, mon premier-né, ma force et les prémices de ma vigueur, supérieur en dignité et supérieur en puissance ».* Jacob savait que son fils avait de l'autorité, qu'il était supérieur en dignité et en puissance, qu'il présentait bien, qu'il inspirait le respect. A cet instant, ses frères pensèrent : il va certainement recevoir les bénédictions.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

Ruben dut se réjouir également, mais dans le verset suivant, nous lisons : « *Impétueux* [tu passeras] *comme les eaux, tu n'auras pas la supériorité, car tu es monté sur la couche de ton père, tu as profané mon lit en y montant.* [et ta dignité a disparu] » [Selon la Bible polonaise].

Cet événement est rapporté en Genèse 35 : 22 : « *Pendant qu'Israël demeurait dans ce pays, Ruben alla coucher avec Bilha, concubine de son père, et Israël l'apprit ».* Cet acte indigne fit que Ruben, malgré sa supériorité en dignité et en puissance, perdit celle-ci ainsi que son droit d'aînesse. Il cessa aussi d'être celui qui devait recevoir la bénédiction. Quand Jacob apprit ce qu'avait fait Ruben, il cessa de penser à lui comme héritier des bénédictions.

Vint ensuite le tour de Siméon et de Lévi, qui étaient les suivants dans l'ordre des naissances, comme l'était Jacob, second après Ésaü ; et nous lisons en Genèse chapitre 49 versets 5 à 7 : « *Siméon et Lévi sont frères ; leurs glaives sont des instruments de violence. Que mon âme n'aie point part à leur conciliabule, que ma pensée ne s'unisse pas à leur assemblée ! Car, dans leur colère, ils ont tué un homme et, dans leur caprice, ils ont coupé les jarrets des taureaux* [vers. Pol. : Ils ont renversé une muraille]. *Maudite soit leur colère, car elle est violente, et leur emportement, car il est cruel* [endurci] *! Je les séparerai dans Jacob, et je les disséminerai dans Israël ».* Aucune bénédiction ne leur revint, mais seulement des paroles amères.

Quel était leur péché pour que leur père ait d'eux une aussi mauvaise opinion ? Nous le lisons en Genèse chapitre 34. Il s'agissait de leur sœur Dina qui avait subi l'ignominie de la part de Sichem, un prince du pays. Toutefois, le déshonneur fut réglé à l'amiable. Les fils de Jacob dirent à Sichem et à son père : Si vous acceptez notre Dieu et si vous vous faites circoncire, nous habiterons avec vous, vous pourrez prendre nos filles pour femmes, et nous pourrons nous apparenter. La proposition fut acceptée. Le père, le jeune homme et tous les hommes de la ville prirent la décision de se faire circoncire. Mais lorsque toute la ville accepta la foi des Juifs, en se faisant circoncire, Siméon et Lévi méprisèrentla promesse faite envers les habitants. Nous lisons en Genèse 34 : 25, 28 : « *Le troisième jour, pendant qu'ils étaient souffrants, les deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur épée, arrivèrent dans la ville qui se croyait en sécurité, et tuèrent tous*

*les mâles. … Ils prirent leur petit et leur gros bétail, leurs ânes, ce qui était dans la ville et ce qui était à la campagne ».*

Alors qu'il avait été promis à ce peuple de vivre en amitié avec eux, les deux fils de Jacob firent la chose la plus ignoble que l'on puisse imaginer. En ce temps-là, il n'y avait pas de statuts, pas de règlements, pour permettre de juger une chose, mais la parole donnée avait force de loi. Même si la proposition avait été faite par les fils de Jacob, elle engageait la responsabilité du père comme chef de famille. Si le patriarche d'une tribu, d'un clan, d'une famille disait ou approuvait quelque chose, cela avait plus de poids qu'un règlement ou qu'une loi aujourd'hui. Siméon et Lévi manquèrent à la parole donnée, et comme Jacob le dit au verset 6 : « *Ils ont renversé la muraille* ».

C'est la raison pour laquelle il parla à ses deux fils en ces termes : *« Vous me causez du souci, en me rendant odieux aux habitants du pays, aux Cananéens et aux Phéréziens. Je n'ai, moi, qu'un petit nombre d'hommes ; ils se rassembleront contre moi, ils me frapperont et je serai détruit, avec ma famille »* (Genèse 34 : 30). On peut penser que la haine des peuplades qui habitaient en Canaan, découla de l'acte de barbarie de Lévi et de Siméon. Pour les juifs ce ne fut peut-être qu'un épisode de l'histoire, mais pour ces peuplades, le massacre d'habitants pacifiques, innocents, resta gravé dans leur mémoire pendant des centaines d'années. Des gens qui voulaient accepter le Dieu d'Abraham et leur foi, furent anéantis. Pour faire une comparaison, prenons un exemple : votre voisin veut se faire baptiser et accepter votre foi, et vous lui brûlez sa maison ! C'était un acte particulièrement odieux, qui amena Jacob à la conclusion que ces deux fils ne pouvaient pas obtenir sa bénédiction.

Passons au quatrième fils, Juda. Nous lisons en Genèse 29 : 35, à propos de Léa, femme de Jacob : *« Elle devint encore enceinte et accoucha d'un fils. Elle dit : cette fois, je célébrerai l'Eternel. C'est pourquoi elle l'appela du nom de Juda. Elle cessa alors d'enfanter ».* Juda naquit dans des conditions particulières, car à sa naissance, Léa dit : *« Cette fois, je célébrerai l'Eternel ».* Nous pouvons en déduire que précédemment, elle ne louait pas l'Eternel. Quand elle mit au monde son premier enfant, elle dit : *« l'Eternel a vu mon humiliation, et maintenant mon mari m'aimera »*». A son deuxième enfant, elle dit : *« L'Eternel a entendu que je n'étais*

*pas aimée »*. Chaque fois qu'elle mettait au monde un enfant, elle disait : maintenant, mon mari m'aimera. Mais Jacob montrait toujours plus d'amour pour Rachel, et à cause de cela, elle ne louait pas l'Eternel.

Mais lorsqu'elle mit au monde son quatrième enfant, cela lui fut égal d'être aimée ou pas de son mari, et à partir de ce moment-là elle dit : je célébrerai l'Eternel, et c'est pourquoi elle appela son fils Juda, qui signifie : glorieux, vénérable, ou gloire à l'Eternel. Elle comprit qu'il n'était pas important d'être aimée de son mari, mais qu'il était indispensable de louer l'Eternel, d'où le nom de son quatrième fils : « Qu'Il (l'Eternel) soit loué » ou Juda. C'est une leçon pour nous : si, nous ne nous attachons pas à notre femme, si nous ne l'aimons pas suffisamment, cela peut être une raison pour qu'elle ne glorifie pas Dieu au début du mariage. Nous devons donc savoir qu'à cause de notre mauvais comportement, notre épouse peut ne pas glorifier Dieu.

Le cas de Léa, nous donne aussi une autre leçon. Lorsque l'enfant devait naître, elle commença à glorifier Dieu et appela son enfant « Que Dieu soit loué ». Cet état d'esprit de louange à Dieu durant la grossesse a eu assurément une influence positive sur le développement spirituel de l'enfant. C'est pour nous une leçon à retenir que le développement intellectuel de l'enfant commence déjà dans le sein de la mère.

Venons-en maintenant à Juda, le quatrième fils de Jacob. Dans l'histoire de Joseph, nous voyons apparaître en premier Ruben, puis en second Juda. Lorsque les frères de Joseph voulurent le tuer, Juda donna ce conseil (Genèse 37 : 26, 27) : *« Alors Juda dit à ses frères : Quel intérêt avons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang ? Venez, vendons-le aux Ismaélites et ne mettons pas la main sur lui, car il est notre frère, notre chair. Et ses frères l'écoutèrent ».* Ainsi nous pouvons dire que le deuxième ayant de l'autorité sur ses frères était Juda, car ses frères suivirent son conseil de ne pas tuer Joseph, mais de le vendre et le garder en vie.

Nous lisons ensuite en Genèse 38 : 1, 2 : *« En ce temps-là, Juda s'éloigna de ses frères et se retira vers un homme d'Adoullam, nommé Hira. Là, Juda vit la fille d'un Cananéen, nommé Choua ; il la prit pour femme et alla vers elle. »* Juda fut-il heureux ? Non, car lorsque ses fils furent en âge de se marier, Juda donna Tamar

pour femme à Er, son fils aîné. Mais ce fils était méchant et Dieu le fit mourir – *« Er, premier-né de Juda, était mauvais aux yeux de l'Eternel, et l'Eternel le fit mourir »* (v.7). Ce fut une tragédie pour ce père de voir la mort de son fils.

Selon la coutume, la veuve qui n'avait pas eu de postérité devait être épousée par un autre frère afin de donner une descendance au défunt. Ainsi, Juda dit à Onân son second fils d'aller vers Tamar. Ce n'était pas un droit, car la Loi n'était pas encore donnée, mais c'était la coutume. C'est ce que nous lisons au verset 8 : *« Alors Juda dit à Onân* [son second fils] *: Va vers la femme de ton frère, épouse-la, comme beau-frère, et suscite une descendance à ton frère. Onân, sachant que cette descendance ne serait pas à lui, se souillait à terre lorsqu'il allait vers la femme de son frère, afin de ne pas donner de descendance à son frère ».* Il était admis que l'enfant qui naîtrait à la veuve par l'intermédiaire du second frère, serait l'enfant du premier frère Er qui n'avait pas eu de descendance.

Mais Onân ne voulait pas de cela, il voulait que ce soit son enfant, car dans la généalogie il serait dit que l'enfant qui naîtrait ne serait pas le sien, mais celui d'Er. Cette règle fut établie afin de donner un soutien matériel à la mère dans sa vieillesse, car à cette époque, il n'existait rien pour venir en aide aux personnes nécessiteuses. Si quelqu'un avait des enfants, ceux-ci se devaient de l'aider, et s'il n'en avait pas, il restait sans ressources pour vivre. Ce qui était le cas de Tamar.

Cela déplut à l'Eternel qui fit mourir Onân. Juda commença à se demander : Que se passe-t-il ? Mes deux fils qui ont eu Tamar pour épouse, ont été tués par l'Eternel, quelque chose ne va pas. Nous lisons au verset 11 : *« Alors Juda dit à sa belle-fille Tamar : Reste veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que mon fils Chéla soit grand. Car il se disait : Celui-là aussi va mourir comme ses frères. Tamar s'en alla et resta dans la maison de son père ».* Remarquons la façon de penser de Juda, il se dit : Tamar a eu mes deux premiers fils, et tous les deux sont dans la tombe. Si je lui donne mon troisième fils, il mourra aussi. Que fit-il alors ? Il congédia Tamar en la renvoyant dans la maison de son père, lui affirmant que lorsque son fils Chéla serait grand, il le donnerait comme époux, mais avec l'arrière-pensée qu'avec le temps tout cela serait oublié.

Mais Tamar ne l'oublia pas, et au verset 14 nous lisons : … *« car elle voyait que*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

*Chéla était devenu grand, alors qu'elle-même ne lui était pas donnée pour femme ».* Elle ne lui fut pas donnée pour épouse, alors que selon les principes établis, elle n'aurait pas dû rester veuve. Tamar aurait dû rester dans la maison de Juda, elle en avait le droit, étant la femme de deux de ses fils. Elle y travaillait, et Juda n'avait pas le droit de la renvoyer dans la maison de son père. De nos jours, la chose se serait réglée au tribunal, et la veuve aurait reçu la part d'héritage qui lui revient. Ce n'était pas digne, ni correct de la part de Juda de renvoyer Tamar dans sa famille pour qu'elle lui vienne en aide. Juda commit deux fautes graves : il transgressa la coutume en ne lui donnant pas son troisième fils, et il la renvoya de chez lui, ne voulant plus subvenir à ses besoins.

Tamar rusa envers son beau-père. Ayant su que celui-ci s'en allait tondre ses brebis, nous lisons à partir du verset 14 : *« Alors elle retira ses habits de veuve, elle se couvrit d'un voile dont elle s'enveloppa et s'assit à l'entrée d'Enaïm, sur le chemin de Timna ; car elle voyait que Chéla était devenu grand, alors qu'elle-même ne lui était pas donnée pour femme ».* Elle a pu se dire : J'habite chez mes parents, mes parents mourront, et je resterai sans ressources. Alors elle conçut un plan, se revêtit d'habits de prostituée et se plaça sur le chemin : *« Juda la vit et la prit pour une prostituée, parce qu'elle avait le visage couvert. Il l'aborda sur le chemin et dit : Allons, je vais venir vers toi. Car il n'avait pas reconnu que c'était sa belle-fille. Elle dit : Que me donneras-tu pour venir vers moi ? »* Tamar voulait être payée, mais Juda n'avait pas encore perçu l'argent de la tonte de son petit bétail – *« Il répondit : Je t'enverrai un chevreau de mon petit bétail. Elle dit : A condition que tu me donnes un gage, jusqu'à ce que tu l'envoies. Il répondit : Quel gage te donnerai-je ? Elle dit : Ton cachet, ton cordeau et le bâton que tu as à la main. Il les lui donna. Puis il vint vers elle, et elle devint enceinte de lui. … Juda envoya le chevreau par l'intermédiaire de son ami l'Adoullamite, pour reprendre le gage des mains de la femme. Mais il ne la trouva pas. … Environ trois mois après, on vint rapporter à Juda : Ta belle-fille Tamar s'est prostituée, et la voilà même enceinte à la suite de sa prostitution. Alors Juda dit : Faites-la sortir, et qu'elle soit brûlée ».*

Rappelons que c'était sa belle-fille, et que sans la questionner, ni chercher à savoir de qui elle était enceinte, il la jugea coupable, méritant un châtiment extrême : la mort ! Il avait peut-être oublié que ses deux premiers fils furent mauvais à tel point que Dieu Lui-même les fit mourir. Il ne lui était pas venu à l'idée de porter un

jugement si sévère sur ses fils pour leurs mauvaises actions. Quel manque d'objectivité, de droiture et d'indulgence !

Il peut en être de même de nous quant au comportement de nos enfants. Bien souvent nous ne remarquons pas leur mauvaise conduite, mais lorsqu'il nous arrive d'entendre de mauvais rapports sur d'autres enfants, nous sommes prêts à porter un jugement !

La leçon pour nous est d'avoir un jugement équitable, d'être justes. Quant à Tamar, Juda voulut la faire brûler pour infidélité. Si nous revenons trois mois en arrière sur ce que fit Juda, nous voyons que son acte n'était pas glorieux. Était-il agréable aux yeux de Dieu de le voir aller vers une prostituée ? Il a vite oublié sa mauvaise action. Il nous arrive aussi d'oublier rapidement ce que nous faisons de mal, mais si cela concerne les autres, nous sommes prêts à condamner en le rappelant sans cesse. C'est ce que fit Juda envers Tamar, voulant qu'elle soit brûlée. Mais à son propre égard, il s'est justifié en se disant : Je n'ai plus d'épouse, ce n'est pas grave si je profite un peu de la vie en allant voir une prostituée, personne ne le saura…

Poursuivons la lecture de notre récit sur le sort de Tamar : *« Comme on l'amenait dehors, elle envoya dire à son beau-père : C'est de l'homme à qui ces objets appartiennent que je suis enceinte ; reconnais, je t'en prie, à qui sont ce cachet, ces cordons et ce bâton. Juda les reconnut et dit : Elle est plus juste que moi, puisque je ne l'ai pas donnée à mon fils Chéla ; et il ne la connut plus ».* Juda, reconnut que Tamar était plus juste que lui, il reconnut aussi sa faute, mais un tel acte fit sûrement le tour de la contrée, et parvint sans aucun doute aux oreilles de son père Jacob. Beaucoup de gens ont dû se moquer de lui, disant : Regarde les mauvaises choses qui se passent dans ta maison, tu as des petits-fils indignes, et ton fils lui-même se prostitue. On ne sait pas ce qui traversa la tête de Jacob au moment de transmettre les bénédictions, mais il a pu penser que Juda n'était pas digne de recevoir le droit d'aînesse et les bénédictions qui en découlent. Qu'aurions-nous fait à sa place ? A qui transmettre l'héritage ?

La Bible met en évidence sa véracité par rapport à un autre livre dont nous n'aurions pas pu tirer de leçon comme nous le faisons avec la Bible, où la sémantique a une grande importance. Dans les biographies d'hommes illustres de

ce monde, il n'y a pratiquement pas de choses négatives les concernant, car elles sont omises. Mais l'authenticité de la Bible est montrée par le fait de relater le bien mais aussi le mal, les bonnes œuvres comme les mauvaises. Dieu n'a pas honte de montrer dans les hommes qu'Il choisit, le bien et le mal qu'ils ont fait, leurs péchés et leurs bonnes actions, pour notre édification.

Connaissant tous les fils de Jacob, lequel aurions-nous choisi pour lui accorder la bénédiction ? Je pense que nous serions tous unanimes pour désigner Joseph pour toutes les qualités qu'il a montrées ! La femme de Potiphar ne l'a pas séduit avec ses manigances, il a repoussé ses avances malhonnêtes, tandis que Juda, il lui a suffi d'être veuf pour aller vers une prostituée. Joseph quant à lui préféra rester fidèle à Dieu et se retrouver en prison. Grâce à cela, il fit une grande carrière, en devenant le second après Pharaon. Il sauva tout le peuple d'Égypte de la famine, ainsi que la maison de son père. Jacob avait remarqué que la providence et les bénédictions divines l'accompagnaient, et toute la famille comprenait que c'était l'œuvre de Dieu.

Jacob arriva donc à la conclusion que Joseph était celui à qui revenait la bénédiction, comme nous lisons en Genèse 49 : 22-26 : *« Joseph est le rejeton d'un arbre fertile, (…) près d'une source ; les branches s'élèvent au-dessus de la muraille. Ils l'ont provoqué, ils ont tiré, les archers étaient ses adversaires. Mais ton arc est demeuré égal à lui-même, ses mains ont été fortifiées par les mains du Puissant de Jacob : Il est ainsi devenu le berger, le rocher d'Israël. Par le Dieu de ton père, qui sera ton secours ; avec le Tout-Puissant, qui te bénira, des bénédictions du haut des cieux, des bénédictions du fond de l'abîme, des bénédictions des mamelles et du sein maternel. Les bénédictions de ton père l'emportent sur les bénédictions de ceux qui m'ont conçu, jusqu'à l'extrémité des collines éternelles ; qu'elles soient sur la tête de Joseph, sur le sommet de la tête du prince de ses frères ! »*

Nous voyons ainsi que Jacob accorda ses bénédictions à Joseph, qui n'étaient pas seulement les siennes, mais aussi celles des patriarches précédents Abraham et Isaac. Joseph recueillit toutes les bénédictions.

Nous en avons la confirmation en 1 Chroniques 5 : 1, 2 : *« Fils de Ruben, premier-né*

*d'Israël. Car il était le premier-né ; mais parce qu'il avait profané le lit de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël ; ainsi Ruben ne fut pas recensé selon son droit d'aînesse. Juda fut, à la vérité, puissant parmi ses frères, et de lui est issu un conducteur ; mais le droit d'aînesse est à Joseph. »* Ainsi, Joseph devint premier-né, et obtint la bénédiction de son père.

Nous avons lu au chapitre précédant (Genèse 48 : 17), que Jacob transmit la bénédiction de son fils Joseph sur l'un de ses deux fils en croisant les mains, non sur l'aîné Manassé mais sur le cadet Éphraïm, ce qui n'était pas la coutume.

Jacob transmit sa bénédiction à Joseph, mais une question se pose : Était-ce le choix de Dieu ? Dieu avait-t-Il choisi Joseph ? Rappelons un exemple bien connu. Avant l'envoi du Saint Esprit sur les disciples, ceux-ci choisirent Matthias à la place de Judas, car ils savaient pertinemment qu'il devait y avoir douze apôtres, ce que nous lisons en Actes 1 : 20-26 : *« Or, il est écrit dans le livre des Psaumes : … Qu'un autre prenne sa charge ! Ainsi, parmi ceux qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus allait et venait avec nous, depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il faut qu'il y en ait un qui soit avec nous témoin de sa résurrection. Ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabbas, surnommé Justus, et Matthias. Puis ils prièrent en ces termes : Seigneur, toi qui connais les cœurs de tous, désigne lequel de ces deux tu as choisi, afin qu'il prenne sa place dans ce ministère et cet apostolat, que Judas a quittés pour aller à la place qui est la sienne. Ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias, qui fut associé aux onze apôtres. »*

Les Apôtres en ce temps-là choisirent de leur mieux pensant faire la volonté de Dieu, mais souvenons-nous, qui Dieu choisit-il ? Dieu choisit quelqu'un qui ne marchait pas avec Jésus, qui ne L'avait jamais accompagné, qui n'était pas témoin de sa résurrection, mais qui était persécuteur des Chrétiens et meurtrier, qui avait le sang d'Etienne sur les mains. Dieu n'accepta pas le choix des apôtres, mais choisit celui qui persécutait les siens, en l'occurrence, Saul de Tarse qui dut, pour cette raison, souffrir beaucoup pour la cause de Dieu.

Il n'est écrit nulle part que Dieu rejeta Matthias. Jésus ne fit pas de reproches pour cela, mais les disciples comprirent, par la suite, que celui que le Seigneur avait

choisi était Saul de Tarse appelé Paul, par la suite. Si un des disciples avait proposé la candidature de Saul, elle n'aurait été prise en considération par aucun des disciples. Dans la manne du 16 avril nous lisons que s'il nous avait été donné de choisir quelques disciples pour servir la cause de Christ, nous aurions aussi certainement fait le mauvais choix.

Bien que Joseph fut sous la grâce de Dieu, car tout ce qu'il entreprenait lui réussissait, qu'il était grandement béni de Dieu, Dieu ne le choisit pas comme héritier. C'est ce que nous lisons dans le Psaume 78 : 67, 68 : *« Cependant il eut du mépris pour la tente de Joseph, il n'a pas fait de la tribu d'Éphraïm son élue. Il a élu la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il aimait ».* Oui, Dieu méprisa la tente de Joseph, Il n'a pas élu la tribu d'Éphraïm, mais choisit la tribu de Juda. Pourtant dans la biographie de Joseph nous ne trouvons rien qui puisse faire penser à un rejet. Dans la vie de Joseph on ne trouve rien qui puisse l'écarter du choix de Dieu ! Même Jacob son père le bénit. Et cependant, Dieu ne retint pas « la tente de Joseph ».

Car il y avait dans la vie de Juda quelque chose de positif, qui fit que Dieu le choisit ; quant au droit d'aînesse, il fut donné à Joseph.

A quel moment Dieu choisit-il Juda ? Si nous relisons les paroles de Jacob bénissant Juda, nous y trouvons ces merveilleuses paroles : *« Juda, c'est toi que tes frères célébreront. Ta main sera sur la nuque de tes ennemis. Les fils de tes pères se prosterneront devant toi. Juda est un jeune lion, Tu remontes du carnage mon fils ! Il plie les genoux, il se couche comme un lion, comme une lionne : qui le fera lever ? Le bâton de commandement ne s'écartera pas de Juda, ni l'insigne du législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne le Chilo et que les peuples lui obéissent. Il attache à la vigne son âne, et au meilleur cep le petit de son ânesse ; il nettoie dans le vin son vêtement, et dans le sang des raisins son manteau. Il a les yeux rouges de vin, et les dents blanches de lait. »* – Genèse 49 : 8-12.

On ne peut affirmer que Jacob comprit vraiment ces paroles lorsqu'il les prononça, mais pour nous, elles sont claires. Il dit : de toi naîtra *« le Chilo »*, c'est-à-dire le Messie, le Christ. Dieu avait choisi, et par Jacob Il prononça ces paroles ; c'est ainsi que Dieu déclara qu'Il avait choisi la tribu de Juda, et qu'Éphraïm et Joseph étaient écartés, car le Messie viendrait de la tribu de Juda.

On remarque dans la vie de Juda un élément qui plut à l'Eternel, et qui fit que Dieu le choisit d'entre les douze fils de Jacob. Allons un peu plus profondément dans l'histoire de Juda. Bien qu'une partie de sa vie ne fût pas flatteuse, voyons comment il se comporta après le premier retour d'Égypte pour aller y chercher du blé avec ses frères. Le blé vint à manquer, et ils tardaient à partir, car Joseph avait pris Siméon en otage et leur avait demandé de revenir avec leur plus jeune frère Benjamin, sinon ils n'auraient pas de blé.

Lisons Genèse 42 : 37, 38 : *« Ruben dit à son père : Tu feras mourir mes deux fils, si je ne te ramène pas Benjamin ; remets-le entre mes mains, et je te le ramènerai. Jacob répondit : Mon fils ne descendra pas avec vous ; car son frère est mort, et il reste seul ; s'il lui arrivait un accident dans le voyage où vous vous engagez, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le séjour des morts »*. Nous voyons que Jacob ne faisait pas confiance à Ruben, il ne croyait pas en sa parole. Les frères en vinrent à penser qu'ils allaient tous mourir de faim, mais Juda intervint en disant : *« … Laisse partir le garçon avec moi. Nous nous lèverons, nous irons et ainsi nous pourrons survivre et ne pas mourir, toi, nos enfants et nous. C'est moi qui me porte garant de lui ; tu le réclameras de ma main. Si je ne le ramène pas auprès de toi et si je ne le replace pas en ta présence, je serai pour toujours coupable envers toi. »* – Genèse 43 : 8, 9.

Oui, moi Juda, je garantis par ma vie que je ramènerai Benjamin vers toi, je le déclare solennellement. C'est par ces paroles que Juda s'adressa à son père Jacob, et Jacob céda à sa proposition. Les dix frères partirent en Égypte avec Benjamin, et se présentèrent à Joseph qui commença à les éprouver :

1) En plaçant ses frères du plus âgé au plus jeune, et en donnant la plus grande part à Benjamin. Les frères furent étonnés de cela ; comment pouvait-il deviner leur âge respectif ?

2) Il les renvoya à la maison après avoir mis sa coupe dans le sac de Benjamin.

3) Il les fit poursuivre pour ramener Benjamin auprès de lui, les accusant d'être des voleurs, afin de continuer à les éprouver.

Alors les frères répondirent à l'intendant de Joseph : *« Que celui de tes serviteurs*

*sur qui on trouvera quelque chose meure, et que nous soyons nous-mêmes esclaves de mon seigneur ! L'intendant répondit : Bien, je vous prends au mot ! Celui sur qui se trouvera quelque chose sera mon esclave ; et vous, vous serez quittes »* (Genèse 44 : 9, 10). La coupe se trouva dans le sac de Benjamin, et nous lisons au verset 13 : *« Ils déchirèrent leurs vêtements, chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville ».* L'intendant ne retint que Benjamin, les autres furent libres de rentrer au pays. Joseph pensait peut-être ne garder que son jeune frère et se réjouir avec lui, mais tous les frères revinrent vers Joseph, et c'est là que Juda intervint.

*« Juda et ses frères arrivèrent à la maison de Joseph, où il était encore, et tombèrent à terre devant lui »*. Juda était celui qui dirigeait le groupe. *« Joseph leur dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne saviez-vous pas qu'un homme comme moi a le pouvoir de deviner l'avenir ? Juda répondit : Que dire à mon seigneur ? Comment parler ? Comment nous justifier ? Dieu a trouvé tes serviteurs en faute. Nous voici esclaves de mon seigneur, aussi bien nous que celui sur qui la coupe a été trouvée. Alors Joseph dit : Je ne risque pas d'agir de la sorte ! L'homme sur qui la coupe a été trouvée sera mon esclave ; mais vous, remontez en paix vers votre père »*.

Joseph ne voulait garder que Benjamin. Mais Juda reprit la parole : *« Alors, Juda s'approcha de lui et dit : De grâce, mon seigneur, que ton serviteur puisse adresser la parole à mon seigneur, et que ta colère ne s'enflamme pas contre ton serviteur ! Car tu es comme Pharaon. … Nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons un vieux père et un petit frère, enfant de sa vieillesse, son frère est mort ; il est donc le seul qui soit resté de sa mère, et son père l'aime. Tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi, et que je le voie de mes propres yeux. Nous avons répondu à mon seigneur : Le garçon ne peut quitter son père ; s'il le quitte, son père mourra. … Maintenant, si je reviens auprès de ton serviteur, mon père, et si le garçon n'est pas avec nous, comme son âme est attachée à la sienne, il mourra, en voyant que le garçon n'est pas là. Tes serviteurs auront fait descendre avec douleur dans le séjour des morts les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. Car ton serviteur s'est porté garant pour le garçon, en disant à mon père : Si je ne le ramène pas auprès de toi, je serai pour toujours coupable envers mon père ! »*

Il déclarait avoir fait à son père la promesse de le ramener au prix de sa vie, et fit à Joseph cette proposition : *« Maintenant je t'en prie : Que ton serviteur reste à la place du garçon, comme esclave de mon seigneur ; et que le garçon remonte avec ses frères. Comment pourrais-je remonter auprès de mon père, si le garçon n'est point avec moi ? Ah ! Que mon regard ne s'arrête pas sur le malheur qui atteindra mon père ! »*

Juda voulait dire que puisqu'ils étaient tous frères, Joseph pouvait prendre n'importe quel autre frère à la place de Benjamin pour être son esclave et le laisser retourner vers son père, ainsi la justice serait satisfaite. C'est pourquoi, il proposa cet échange par amour pour son père et pour son jeune frère, préférant subir le châtiment que voir son père mourir de chagrin en abandonnant son jeune frère.

Juda donna sa vie pour son frère, et cet événement fut décisif, c'est la transition dans le cours de sa vie. Nous ne savons pas quelle aurait été l'issue finale si cette décision n'avait été prise de sa part, car Joseph éprouvait ses frères jusqu'au bout, pour savoir comment avait évolué l'état de leur cœur. Avaient-ils changé vis-à-vis des enfants de Rachel ?

Mais à la réponse de Juda, Joseph ne pouvait plus se contenir, il ne s'attendait pas à une telle réaction de ses frères, car au début ils étaient prêts à le tuer, jaloux de l'amour de leur père envers lui. Il venait d'avoir la preuve que l'un d'eux était prêt à donner sa vie pour son frère Benjamin ! Joseph se mit à sangloter et se fit connaître à ses frères, car pour lui, Juda avait donné sa vie pour son frère. Cet instant dans la vie de Juda décida du sort de toute la tribu. Dieu, quant à Lui, cherchait un homme qui était prêt à donner sa vie pour son frère.

C'est l'histoire d'un père qui avait beaucoup d'enfants et dont le plus jeune de ses fils commit un péché méritant la mort. Il fut condamné à mort. Mais un des fils de ce Père, l'Aîné, le Premier-né est venu sur la terre pour donner sa vie pour son plus jeune frère. Savez-vous qui était ce Père ? C'est notre Dieu qui avait un jeune fils Adam qui pécha et mourut ; et son Premier-né, Jésus-Christ est venu sur la terre pour donner sa vie et racheter Adam, son plus jeune frère, qui était aussi fils de Dieu. Il plaît à Dieu de voir quelqu'un donner sa vie pour son frère, et Juda montra par son comportement qu'il voulait donner sa vie pour son frère. C'est la raison

pour laquelle Dieu le choisit en prévoyant que notre Seigneur descendrait de cette lignée. Dans cette lignée, certains ne furent pas toujours convenables dans leurs comportements avec les femmes, mais leur attitude fut toujours sincère concernant le service pour leurs frères.

David fut un de ceux-là. Dieu observe et choisit de tels hommes pour son service, ce genre de caractère Lui est agréable, le fait qu'il y ait une disposition à donner sa vie pour son frère. Comme nous le chantons dans un cantique [n°220], nous aussi, soyons prêts à donner notre vie pour les frères.

Ceux qui se consacrent au Seigneur, montrent qu'ils sont prêts à donner leur vie pour leurs frères en toute occasion qui peut se présenter. Matériellement, nous n'avons pas toujours assez d'argent pour acheter quelque chose, alors nous contractons un prêt pour l'acquérir, et nous remboursons par mensualités. Pour nos frères il en est de même, si nous n'avons pas l'occasion de sacrifier notre vie en une seule fois, alors faisons-le « par mensualités », tous les jours un peu plus, jusqu'au terme. Il y a, par exemple, ceux ou celles qui donnent de leur temps pour préparer la salle pour la conférence, qui préparent la nourriture et la boisson, qui font tout pour que chacun se fortifie spirituellement dans de bonnes conditions, et donnent ainsi leur vie pour leurs frères.

N'oublions pas que Dieu dédaigna la tente de Joseph, qui pourtant n'était pas blâmable, car Joseph eut une conduite méritoire, mais Dieu choisit Juda parce qu'il avait donné sa vie pour son frère, et Dieu attend aussi cela de notre part. Marcher honnêtement devant Dieu ne suffit pas, il nous faut aussi donner notre vie pour les frères, sinon nous ne trouverons pas grâce à ses yeux. Dieu ne choisit pas celui que choisissent les hommes, mais Il choisit ceux qui ont un cœur selon son dessein, qui font de bonnes choses à leurs frères.

Comme Juda donna sa vie pour son frère, Jésus-Christ donna sa vie pour ses frères, et nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères.

Fr. Paul Brychcy

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 